

Nîmes, le 23 mars 2016

L'Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux de
l'éducation nationale du Gard

à

Mesdames et messieurs les professeures et
professeurs des écoles

s/c de mesdames et messieurs les directrices et
directeurs d'école

s/c de mesdames et messieurs les inspectrices et
inspecteurs de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les principales et principaux
de collège (pour information).

Division de
l'organisation scolaire

Affaire suivie par :
Georges COMBES

Tél. : 04 66 62 86 17
Télécopie
04 66 62 86 72
courriel
[georges.combes@ac-
montpellier.fr](mailto:georges.combes@ac-montpellier.fr)

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
du Gard
58 rue Rouget de Lisle
30031 Nîmes Cedex

Objet : redécoupage des circonscriptions du premier degré du Gard.

La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère a validé, ce mardi 22 mars, le projet de redécoupage des circonscriptions du premier degré du département du Gard, **qui prendra effet au 1^{er} septembre 2016.**

Dans la perspective de l'ouverture du serveur SIAM pour les mutations intra-départementales (du 25 mars au 4 avril, midi), il me paraît important de porter à votre connaissance les changements de circonscription d'IEN et/ou de collège de rattachement que produit ce redécoupage sur certaines écoles.

Vous trouverez ci-joint, un tableau indiquant, pour chaque circonscription, les écoles (classées par commune) qui lui seront rattachées et pour chaque école, le collège auquel elle sera rattachée.

Pour le recteur et par délégation,
le directeur académique



Christian PATOZ